

# LE REVENU DE CITOYENNETÉ... la suite

L'OPDS revendique un Revenu de citoyenneté depuis le 20 avril 2000 ; par ailleurs, elle a toujours revendiqué un revenu garanti... pas un revenu minimum garanti mais un revenu décent garanti. À ses débuts, l'OPDS avait comme slogans : " Pour le droit de vivre et non d'exister !" et " C'est à nous de décider de nos besoins ! ". Nous avons même discuté et voté une Charte des droits des assistés sociaux. Si le contexte de l'époque et les mots étaient différents, la demande des personnes assistées sociales était de pouvoir vivre décemment et de ne pas être achalées par l'aide sociale. Donc, les personnes assistées sociales de l'OPDS réclament le Revenu de citoyenneté pour sortir de la misère, des préjugés et des contrôles. D'autres groupes le revendiquent ici et ailleurs dans le monde. Par contre, d'autres s'y opposent carrément et certains sont partagés sur la question. Faire le point sur le Revenu de citoyenneté est un exercice fort difficile. Des personnes ont quand même fouillé le sujet mais il reste encore un long chemin à parcourir et beaucoup de débats à poursuivre. Quand on commence à parler d'argent, plusieurs montent aux barricades notamment ceux et celles qui ne veulent pas le partager. Nous ne sommes pas des politiciennes, ni des économistes, ni des scientifiques etc mais nous savons qu'il y a beaucoup de richesse, que nous participons toutes et tous à la produire et que nous avons droit à une part de cette richesse. Nous savons aussi que



*" Les nantis et les décideurs : Des crises de baveux de prétentieux de câlisse, des parvenus qui nagent dans notre argent, des hosties qui viennent nous dire de nous serrer la ceinture. "*  
Michel Chartrand, ICI, 22-04-99

l'humain est plus important que l'argent et que celui-ci doit servir l'ensemble de la collectivité ! La charité, on n'en veut pas ; on veut que la richesse soit redistribuée.

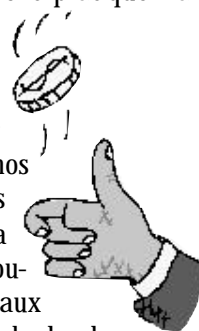
UN REVENU, C'EST UN DROIT ; UN REVENU, C'EST UN DÛ !

## LES ARGUMENTS DES " POUR "

→ **La fin de l'inégalité dans l'accès aux biens premiers.** Il est inadmissible : que des personnes ne mangent pas trois fois par jour ; qu'elles doivent choisir entre manger ou se soigner ; que des enfants soient nourris dans les écoles ; qu'ils n'aient pas accès à l'éducation, à la culture et aux sports ; que des gens vivent dans des logements insalubres, exigus et trop chers ; qu'ils marchent et marchent faute de pouvoir se payer un moyen de transport. Le Revenu de citoyenneté permettrait, dans la mesure où il atteint le seuil de pauvreté, une sortie réelle de la pauvreté et ce, en toute simplicité, de façon claire et transparente. Si la pauvreté est complexe, une fois la situation économique réglée, un grand bout de chemin serait fait.

→ **La réalisation du droit social et de l'ensemble de nos droits.** Les Chartes, tant québécoise que canadienne, nous reconnaissent des droits que nous ne pouvons pas exercer, faute de moyens pour les réaliser. Ces droits sont attachés à notre personne. Mais comme on ne naît pas tous " avec une cuillère d'argent dans la bouche ", il est impossible d'avoir une égalité de chances dans la vie. Le droit social rétablit, en principe, cet équilibre. Mais les néolibéraux (les capitalistes sauvages qui prônent la libre-entreprise et la libre concurrence et qui croient que tout s'achète et se vend) veulent un État minimal pour empocher le maximum de profits. Quand il s'agit de mettre en place des pro-

grammes sociaux, ils parlent de " L'ÉTAT-PROVIDENCE ", de ses limites, du manque d'argent, des impôts trop hauts etc. Ils ont tellement fait de chemin avec l'utilisation du terme " État-providence " que plusieurs groupes et individus ont intégré pernicieusement cette notion. L'OPDS, elle, parle de droit social ; l'État-providence est une notion qui n'existe pas. Comme société, nous faisons des choix et les politiques sociales font partie de ces choix qui sont dûs en droit à tout être humain. Ces mêmes néolibéraux veulent pratiquer la charité à leurs heures, surtout dans le temps des Fêtes où les "maudits BS" deviennent, par la pensée magique, des pauvres avec qui, il faut un peu partager à Noël. Car avec la charité, ils gardent le contrôle sur nos vies, ils entretiennent notre culpabilité et ils donnent selon leur morale. Nous refusons la charité qu'elle soit publique ou privée. La nouvelle réforme de l'aide sociale (Loi sur l'aide aux personnes et aux familles) est un bel exemple de charité publique : multiples programmes d'aide sociale, pouvoir discrétionnaire de la ministre, partenariat public-privé, amélioration du sort "des plus méritants " etc.



→ **La fin de la prolifération des programmes de toutes sortes.** Comme les problématiques sont nombreuses, l'État a mis en place plusieurs programmes pour répondre à celles-ci. Cela ne s'est pas fait au fil des besoins mais à force de luttes : les nôtres, celles de nos mères, de

nos pères, de nos grand-mères, de nos grand-pères, et de tous ceux et celles qui les ont précédés. Ces programmes qui, d'ailleurs, se désintègrent de plus en plus, répondent mal ou ne répondent pas du tout aux situations vécues. Par ailleurs, des gens se retrouvent hors normes et ne sont pas aidés. En plus, les différents programmes discriminent les personnes, créent toutes sortes de statuts et mettent les gens sous enquête de façon permanente. En bout de ligne, les personnes sont toujours aussi pauvres, sinon plus et abandonnées à leur sort. Par contre, certains programmes comme la santé et l'éducation, entre autres, doivent être maintenus.

### → La fin des contrôles et du harcèlement des fonctionnaires et de la société en général.

Des conditions d'admission et de maintien régissent les différents programmes. Le résultat est : la perte de toute vie privée, des formulaires impossibles à remplir, des questions humiliantes, la honte, l'intimidation, la peur, la victimisation, le rejet, les étiquettes, les préjugés, la délation, la dépendance particulièrement des femmes, le sentiment de recevoir la charité, la culpabilité, l'isolement, la détérioration de notre santé physique et mentale etc.



### → La fin des programmes d'insertion, de réinsertion,

du "workfare" et des emplois "bidons". Il existe une multitude de programmes pour, supposément, favoriser notre insertion ou notre retour en emploi. Ceux-ci ne favorisent rien du tout si ce n'est notre entrée dans une roue infernale de travail, chômage, aide sociale... et ce, dans le meilleur des cas. Les personnes recommencent les programmes les uns après les autres jusqu'au désabusement total. Il faut aussi souligner l'absence presque complète du choix des personnes pour ces programmes puisque l'objectif est le retour au travail le plus rapidement possible en réponse aux besoins du marché. Quant au "workfare" (obligation de travailler en échange du chèque), le gouvernement le nie puisque les coupures pour refus de s'insérer ou refus d'emplois ont été abolies le 1er octobre dernier. En abolissant ces coupures, le gouvernement tente de démontrer que le "workfare" n'existe plus.

Cependant, le "workfare" existe toujours. La ministre Courchesne a remplacé les coupures par un appauvrissement plus grand des personnes : perte d'une partie de l'in-

dexation pour l'ensemble des prestataires (indexation selon les tables d'impôts plutôt que selon la Régie des rentes du Québec) ; indexation partielle des chèques d'aide sociale pour les personnes considérées aptes au travail ; coupure de partage de logement (sauf à certaines conditions) pour les enfants résidant chez leurs parents ; coupure des frais d'emploi (25 \$ ou 6 %, le moindre des deux, lors de gains de travail réalisés) ; accès limité aux prestations spéciales ; avoir liquide et biens exclus de moindre valeur ; projet pilotes offrant du logement social " temporaire " et d'autres " bons " dans la mesure où nous participons à un programme d'insertion ; et tout ce que nous ignorerons jusqu'à la sortie du nouveau Règlement de l'aide sociale, suite à l'adoption de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Les emplois "bidons" sont de faux emplois. On les retrouve dans les stages non payés et dans les programmes subventionnés où les personnes travaillent mais ne sont pas considérées comme salariées sous le prétexte qu'elles sont en formation. Les patrons font " leurs choux gras " de leurs ententes avec Emploi-Québec. Ces ententes leur permettent d'avoir une main-d'œuvre à bon marché. Par ailleurs, c'est l'ensemble des conditions de travail qui sont abaissées puisque les personnes assistées sociales travaillent à rabais et sont une main-d'œuvre captive.

### → La liberté dans le choix du travail.

Le Revenu de citoyenneté nous permettrait de choisir notre travail. Nous serions plus en mesure de négocier nos conditions de travail en ayant un meilleur rapport de force avec l'employeur. On ne serait pas obligé de prendre n'importe quoi pour ne pas crever de faim et mettre en péril notre santé. C'est vrai que le Revenu de citoyenneté pourrait faciliter les emplois peu rémunérés. Les personnes pourraient accepter de travailler à moindre coût puisqu'elles auraient déjà une base de revenu. Cependant il ne financerait pas les employeurs mais les travailleurs. Ceux-ci pourraient toujours refuser un emploi qui ne leur convient pas. C'est certain aussi que le salaire minimum doit être maintenu et indexé. Les personnes en emploi ou en recherche d'emploi seraient mieux protégées. Les syndicats sont de moins en moins nombreux, les conventions collectives sont réouvertes, les usines déménagent ou ferment. Comme la précarité d'emploi est la nouvelle règle des capitalistes néolibéraux, nous aurions un nouveau pouvoir face aux patrons. Fini le travail forcé, dangereux, à rabais, non choisi... le travail où on ne se réalise pas, celui où on s'éteint au fil du quotidien !



### → La possibilité de se réaliser autrement que par le travail.

Dans la société, si on ne travaille pas, c'est comme si on

n'existait pas... à la limite, on est une tache sale dans le paysage. Tout est fonction de rentabilité, de performances, de profits, de rang social. Le discours est simple : tu travailles et tu payes des impôts ; tu ne travailles pas, tu vis aux crochets des autres... les payeurs de taxes. Mais si tu as de l'argent, tu as le droit de ne pas travailler ; tu es prospère, tu es un rentier. Tu peux même ne pas payer d'impôts ; cela veut dire que tu as un bon compte. Peu importe si tu as



"fourré" tout le monde et que, finalement, ce sont les autres qui te font vivre parce que tu as fait ton argent sur leur dos. Cette histoire de travail et d'argent n'a rien à voir avec la réalisation d'une personne.

La personne qui milite pour une cause ne se réalise-t-elle pas ? La conjointe qui besogne gratuitement à la maison et qui se consacre à l'éducation de ses enfants, ne peut-elle pas se réaliser ? Et la personne sur l'aide sociale qui aide sa famille, ses voisins, ses amis et qui fait toutes sortes d'activités bénévoles ? Et tous les autres qui font des activités culturelles, artistiques, sportives etc ? Oui, cent fois oui, mais la société ne le reconnaît pas. Pourtant plein d'emplois abrutissent le monde. Le Revenu de citoyenneté favoriserait aussi des activités en dehors de l'économie traditionnelle et de la grande production. Peut-être que l'économie sociale ne tiendrait plus la route ; par contre, on retrouverait peut-être de vraies coopératives de travail. Certains ne croient pas en la fin du travail mais personne ne peut nier que le travail s'en va "chez le diable." Nous faisons face à une précarisation hors du commun du travail... travail partiel, autonome, saisonnier, temporaire, sur appel... on n'est plus des travailleurs mais des employés utilisés comme une marchandise qu'on jette après usage.

### → La réduction des coûts liés à la marginalité.

Le Revenu de citoyenneté mettrait fin à la stigmatisation (condamnation) des personnes. L'État économiserait ainsi beaucoup d'argent. Quand les gens ne sont plus considérés comme des "non-personnes", quand ils ne se font plus regarder de haut, quand ils ne se font plus culpabiliser et moraliser, quand ils ont accès aux biens premiers, ils changent forcément. Ils sont en meilleure santé physique et mentale et ils sont moins isolés. Leurs conditions de vie sont meilleures. Leur quotidien n'est plus occupé, de façon permanente, à tenter de survivre. Le Revenu de citoyenneté ne réglerait pas tout mais contribuerait de façon importante à la diminution de la délinquance,



de l'alcoolisme, de la toxicomanie, du suicide, de la médicalisation, de la violence etc.

*Non seulement les privilégiés de la société, par les avantages dont ils bénéficient, sont-ils responsables de la dette publique, mais ils contribuent aussi de facto significativement moins que le commun des mortels à son financement et à son remboursement. En 1964, au Québec, les contributions des particuliers et des entreprises aux impôts sur le revenu et les profits étaient respectivement de 39 % et de 61 %. Aujourd'hui, quarante ans plus tard, la situation est complètement inversée: dans le budget de l'année en cours (2005-2006), la contribution des particuliers (16,7 milliards) est de 80 %, celle des entreprises (4,3 milliards), de 20 %.*

*En tenant compte de la taxe de vente (9,7 milliards), mais sans tenir compte des taxes sur les carburants, le tabac et les boissons alcooliques ni des droits et permis, qui frappent surtout les particuliers, la contribution des particuliers est de 86 %, celle des entreprises de 14 %. On comprendra donc que, pour le service de la dette qui fait partie du budget gouvernemental, comme pour toutes les autres dépenses, la part qui est payée par les particuliers est plus de six fois plus importante que celle qui est payée par les entreprises. Une dette, par surcroît, illégitime, du fait que son origine est, d'abord et avant tout, attribuable aux réductions d'impôt et à l'évasion fiscale des entreprises et des nantis. (...).*

**Louis Gill, économiste, (La Presse, 25-10-05)**

## LES ARGUMENTS DES " CONTRE "

→ **Les pauvres ne seront plus responsables de leur sort.** Les pauvres sont des personnes responsables comme n'importe qui d'autres mais ils ne sont pas responsables de leur sort. Personne ne choisit la misère. Penser le contraire relève de l'ignorance, de la mauvaise foi ou de la stupidité.

→ **Le travail est le seul mode d'intégration dans la société.** Faux.

→ **Une pression à la baisse sur les salaires.** Si le salaire minimum est maintenu, il n'y aurait pas de pression à la baisse sur les salaires.

→ **La désincitation au travail.** Absolument pas puisque le Revenu de citoyenneté (non imposable) se cumulerait aux revenus de travail (imposables). Par ailleurs, nous serions libres de travailler ou non et libres de choisir notre travail, un travail qui nous permettrait, peut-être, de se réaliser. Cela redonnerait aussi au travail sa vraie valeur. Notre vie serait grandement améliorée et celle de notre famille aussi. Quant à la peur de la paresse, il faut bien mal connaître la personne humaine pour croire que l'inactivité serait la nouvelle religion.

→ **Les coûts seraient trop élevés.** Absolument pas, si on calcule tous les transferts sociaux et les crédits d'impôt abolis ; cet argent financerait en partie le Revenu de citoyenneté. À cela, il faut rajouter les économies réalisées au niveau de la bureaucratie et des contrôles. Ensuite, il faut rajouter les économies au niveau de la santé et des autres coûts sociaux de la pauvreté. Une meilleure qualité de vie pour tout le monde ferait épargner beaucoup d'argent au gouvernement. Rajoutons aussi l'activité économique qui découlerait d'un pouvoir d'achat augmenté. C'est donc le coût net (le coût de départ moins les économies faites dans tous les domaines) qu'il faut calculer. Une réforme de la fiscalité devra nécessairement se greffer à l'adoption du Revenu de citoyenneté. Par contre, il faut que la volonté politique soit présente, sinon on doit se battre pour qu'elle devienne présente.

→ **Le droit ne vient pas sans devoir.** Cela part du principe qu'il faut gagner sa pitance pour vivre. Commençons par recevoir d'abord, par réaliser nos droits les plus élémentaires. Le reste viendra automatiquement, pas en terme de devoirs mais en terme de conscience sociale. Nous en avons "ras le bol" des obligations sans aucun droit réel.

→ **Le capitalisme serait sauvé.** Cette critique vient plutôt de la gauche. Les personnes en ayant de l'argent seraient assises bien tranquilles "sur leur steak" et seraient totalement contrôlées. Si en fin de compte c'était vrai, ceux qui le pensent, doivent reconnaître que le capitalisme serait pas mal chambardé. Quand on mange trois fois par jour, qu'on comble ses besoins les plus élémentaires, qu'on réalise ses droits, on est pas mal mieux équipé pour mener des luttes.

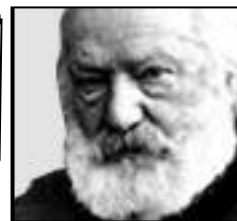


Il faut mettre fin à la pauvreté. Dans une société, l'important ce sont les humains, pas l'argent ! Me semble que c'est simple à comprendre !

## LES ARGUMENTS DES "PARTAGÉS"

*Vous voulez les misérables secourus, moi je veux la misère supprimée.*

**Victor Hugo**  
Quatre-vingt-treize



Certains groupes syndicaux ou populaires trouvent l'idée intéressante mais préfèrent un revenu minimum garanti et l'amélioration des programmes sociaux. Un système moins coûteux et qui cible les personnes qui en ont réellement besoin. Les programmes universels sont toujours mieux en ce sens qu'ils coûtent beaucoup moins chers à administrer et à contrôler ; pour le reste, si l'impôt fait sa job, il ne devrait y avoir aucun problème de coûts.

Des personnes disent que si la santé et l'éducation ne sont pas gratuites, qu'est-ce qu'on gagnerait avec le Revenu de citoyenneté ? La santé et l'éducation sont loin d'être accessibles et gratuites. Nous devons maintenir ces programmes universels et même les "retaper" pour qu'ils retrouvent leur vrai sens.

Certains affirment que la fin du travail n'est pas arrivé ; d'autres que si nous avons perdu la bataille de l'emploi, nous ne gagnerons pas la bataille du Revenu de citoyenneté. La fin de l'emploi n'est peut-être pas arrivé mais nous, nous ne retournerons pas jusqu'à l'esclavage. Quant à gagner la bataille du Revenu de citoyenneté, nous la gagnerons si nous nous mobilisons massivement et si nous nous organisons en conséquence.

Plusieurs ne croient pas à une réelle sortie de la pauvreté. Ils pensent que l'exclusion des personnes pourrait être encore plus grande et que nous serions encore plus divisés. Il faudra prendre notre dû, notre part de la richesse. Ainsi nous ne serons pas divisés, ni exclus.

## L'OPDS croit au Revenu de citoyenneté.

Beaucoup d'inquiétudes sont valables mais nous croyons que cette bataille pourrait être gagnée si l'ensemble du mouvement populaire et syndical se mobilisait autour de cet enjeu. Nous n'écrivons pas la Loi sur le Revenu de citoyenneté mais nous lançons un appel à toutes et à tous pour que cette idée soit débattue. Nous savons que les personnes assistées sociales, sans emploi et celles à faible revenu se mobiliseraient fortement. Nous n'en pouvons plus d'être dans la misère, affamées, harcelées, contrôlées. Nous n'en pouvons plus de travailler au péril de notre santé et de notre vie dans des usines qui ferment ou qui déménagent. Nous n'en pouvons plus de nous serrer la ceinture tandis que d'autres se la coulent douce en volant le bien public. Nous n'en pouvons plus du mépris de ceux qui nous font la leçon et qui nous rendent coupables d'être en vie. **Nous n'en pouvons plus !**

À suivre...

